

Comité directeur de la Flotte n°12 du 13 mai 2020

Décision n°12-1

La réalisation de la mission Ghass 2-1 en Méditerranée est motivée par la capacité de carottage long du *Marion Dufresne*. Compte tenu de la situation sanitaire, la livraison de pièces essentielles aux opérations de carottage ne peut pas être garantie avant le 15 juillet. En conséquence, la mission Ghass 2-1 n'est pas réalisable en juillet 2020. Elle est reportée à une date ultérieure.

Décision n°12-2

Sous réserve de la possibilité d'acheminement de 5 officiers en Nouvelle-Calédonie depuis la métropole, et de l'autorisation des organismes dont dépendent les scientifiques concernés par ces missions, le comité directeur valide le projet de reprogrammation 2020 des campagnes de l'*Alis* (calendrier n°2020-11). Les campagnes débuteront au plus tôt fin juin 2020.

Décision n°12-3

Dans le cadre de la reprogrammation de l'activité de la TGIR à compter de septembre 2020, le comité directeur acte de la nécessité de bloquer dès maintenant la période du 20 septembre au 7 décembre sur *Thalassa*, et celle du 7 septembre au 20 octobre sur *L'Europe* afin que l'Ifremer puisse faire face à ses obligations d'appui aux politiques publiques (DCF, DCSMM).

Décision n°12-4

La décision de lancer un appel d'offres hauturier pour 2022 sera prise lors du comité directeur de la flotte du 28 mai 2020. Le principe d'une prorogation d'un an de la durée de validité du classement des campagnes (hormis les séries en fin de période) est cependant acté.